



## **PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE DE CONDUCTEUR DE TAXI**

### **OBJECTIF DE LA FORMATION**

- Une formation obligatoire pour continuer d'exercer le métier de conducteur TAXI

### **PUBLIC VISE ET PRE-REQUIS**

- Posséder le permis de conduire de la catégorie B (hors période probatoire)
- Ne pas avoir d'antécédents judiciaires ou de condamnation (volet 2 du casier judiciaire vierge)
- Savoir lire et écrire le français correctement
- Effectuer une visite médicale auprès d'un médecin agréé par la Préfecture de votre département pour obtenir un avis favorable pour l'activité Voiture de Transport avec Chauffeur
- Être titulaire de la carte TAXI

### **DUREE**

- 14h en présentiel

### **DELAIS D'ACCES**

- Immédiate à 1 mois

### **METHODES MOBILISEES**

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Étude de cas concrets
- Quiz en salle



## MODALITES D'ÉVALUATION

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Formulaire d'évaluation pré et post-formation

## ACCESSIBILITE

- Accès PMR

## FORMULES

Formule	Tarif
Formule TAXI CONTINUE	190 €

## PROGRAMME

Unité de Valeur	Durée	Description
DROIT DES TRANSPORTS PUBLICS PARTICULIERS ET DES TRANSPORTS COLLECTIFS	3h30	Mise à jour des connaissances sur les thèmes suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Réglementation s'appliquant aux différents modes de transports publics particuliers (Taxis, VTC, véhicules motorisés à deux ou trois roues)</li><li>▪ Connaître la réglementation relative à l'utilisation de la voie publique pour la prise en charge de la clientèle pour les différents modes de transports publics particuliers</li><li>▪ Connaître les obligations générales relatives aux véhicules utilisés</li><li>▪ Connaître les obligations relatives au conducteur (conditions d'accès et d'exercice de la profession, obligations de formation continue)</li><li>▪ Connaître la composition et le rôle des divers organismes administratifs, consultatifs et professionnels</li></ul>
SECURITE ROUTIERE 3h30	3h30	Mise à jour des connaissances sur les thèmes suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Rappels concernant la sécurité routière</li><li>▪ Le permis à points</li><li>▪ Code de la route</li><li>▪ L'Eco-conduite</li></ul>
ANGLAIS	3h30	Mise à jour des connaissances sur les thèmes suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Accueillir des touristes du monde entier à Paris et ailleurs en France</li><li>▪ Remise à niveau et pratique de l'anglais</li></ul> Mises en situation en anglais
REGLEMENTATION SPECIFIQUE A L'ACTIVITE DE TAXI	3h30	Mise à jour des connaissances sur les thèmes suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Connaître la réglementation s'appliquant aux Taxis</li></ul>